République Tunisienne
Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale

الجمهورية التونسية
وزارة الشؤون الاجتماعية
الصّندوق الوطني للضمان الاجتماعي

Déclaration sur l'honneur

relative à la situation d'une fille orpheline, non mariée et sans revenu

Je soussignée : ……

née le ……

titulaire de la carte d'identité nationale n° ……délivrée à …… le ……

résidante à ……

localité …… Code postal |_|_|_|_|

déclare sur l'honneur en ma qualité de fille du défunt ……

immatriculé à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le numéro |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

- **Que je** suis sans revenu et n'exerce aucune activité professionnelle.
- **Et que je suis :**

☐ non immatriculée à aucune caisse de sécurité sociale

☐ immatriculée à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☐ immatriculée à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale sous le n° |_|_|_|_|_|_|_|_|

- **Et que je suis :**

☐ célibataire

☐ divorcée ne bénéficiant pas d'une pension alimentaire ou d'une rente de divorce.

☐ divorcée bénéficiant d'une pension alimentaire/ d'une rente de divorce d'un montant mensuel de …… dinars et …… millimes.

Je m'engage à informer la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de tout changement intervenu sur ma situation familiale ou professionnelle dans un délai ne dépassant pas un mois.

Je reconnais être informée des dispositions de l'article 100 de la loi 60-30 du 14 décembre 1960 relative à l'organisation des régimes de sécurité sociale stipulant que : « tout salarié qui, de mauvaise foi, se sera fait remettre ou aura tenté de se faire remettre des prestations qui ne lui sont pas dues en vertu de la loi, sera passible des peines prévues à l'article 291 du code pénal, sans préjudice du droit pour la caisse nationale d'obtenir des dommages-intérêts qui ne seront pas inférieurs aux sommes dont elle aura été frustrée ».

Fait à …… **le** ……

Signature

N104